Charte Chantier Vert : un engagement pour favoriser le réemploi et développer l’économie circulaire à Nice



Légende : Perspective de projet de la Promenade du Paillon saison 2 pour créer un futur parc urbain de 20 hectares en coeur de ville. En termes de recyclage, réemploi et revalorisation des déchets pour ce futur chantier, ce sont par exemple 70% minimum de matériaux qui seront valorisés (allant jusqu’à 100% pour les aciers et le béton) ou le réemploi de plaques de marbre issues de la déconstruction d’un bâtiment. © AXYZ pour Alexandre Chemetoff & associés, Carrilho da Graça arquitectos

En 2022, la Métropole s’est engagée, avec les acteurs du BTP, dans l’actualisation de sa démarche Charte Chantier Vert, datant de 2009. De facultative, elle est devenue obligatoire (contractuelle) et a vocation à concerner tous les projets de travaux avec les objectifs suivants :

- Protéger l’environnement et la biodiversité : réduction de la production de déchets et de la consommation de ressources primaires, lutte contre les décharges sauvages
- Appliquer la réglementation et faire en sorte que les chantiers métropolitains soient exemplaires : faibles nuisances pour les personnes et l’environnement, bonne traçabilité des ressources/déchets produits
- Maîtriser le coût global de la gestion des déchets et initier une nouvelle culture d’économie circulaire
- Représenter une opportunité pour le développement économique local : création de nouvelles filières de gestion et de traitement des déchets, de nouvelles entreprises et associations dans le domaine de l’économie circulaire et de l’économie sociale et solidaire.

Des référents Charte Chantier Vert sont nommés et accompagnent les chargés de projet et les gestionnaires des marchés de travaux dans la prise en compte de la Charte.

Des outils permettent de contrôler et documenter la démarche : fiches de suivi, traçabilité de tous les déchets, bilan de fin de chantier, comptabilité déchets…

Coordonnées

Métropole Nice Côte d'Azur
Documents
Chantier vert : une charte préservant la patrimoine végétal

La Métropole Nice Côte d'Azur (06) a développé une démarche volontaire "chantier vert". Elle vise d’une

part à limiter les nuisances provoquées par un chantier sur les riverains, les ouvriers et l'environnement et d'autre part à favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle. L'adhésion à cette démarche impose de proposer des actions concrètes pour répondre aux huit engagements qui la composent. La Métropole a développé des outils afin d'aider les entreprise (tableau de suivi, panneau...).

Certaines actions visent à protéger les sols (ex : éviter le tassement, l'imperméabilisation, réutiliser la terre extraite sur place...) ou l'eau (ne pas piétiner, polluer ou assécher les zones humides). D'autres ont pour but la préservation du patrimoine, notamment végétal :

- Assurer la préservation des espaces naturels (ex : adapter les périodes de chantier pour ne pas perturber le cycle de vie des espèces, éviter l'apport de terre de remblai non allochtone - risque d'apport d'espèces invasives)
- Assurer la préservation des espaces verts et garantir les plantations pérennes (ex : privilégier la plantation d'espèces locales adaptées au climat méditerranéen, peu consommatrices d'eau, non envahissantes et non allergisantes)

Territoire : 49 communes, 540 281 habitants (2018), 1 465,80 km²

La Métropole Nice Côte d'Azur a été élue "Capitale régionale de la biodiversité 2016" au concours national Capitale française de la biodiversité.

Mots clés : Chantier, charte, environnement, sol, eau, végétal, espace naturel

Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Eau
Sol
Auteur
Nice Côte d'Azur Métropole (06)
Écrit le
2022
Date de publication
2021



Consulter la ressource
Autres documents
PLUm : OAP sectorielles avec des contextes écologiques individualisés
PLUm : recueil pratique de recommandations d'ordre écologique à l'usage des administrés
PLUm : plan TVB hiérarchisant les enjeux
Liens utiles
Chantier vert - page du site internet de la Métropole

Liens utiles
Plus d'infos sur www.nicecotedazur.org